



Fiche technique « La Porte du Diable »

Ce petit texte est destiné à vous partager notre expérience quant aux conditions idéales dans lesquelles recevoir le public pour ce spectacle. Ces quelques suggestions sont le fruit de notre expérience qui nous confirme que vous êtes le partenaire essentiel pour emmener le public encore plus loin.

Lieu de représentation

Le lieu de la représentation doit être situé dans un **endroit calme** : Pas d'orchestre, de système de diffusion, de lieux de débits de boissons ou de restauration, de voie de circulation automobile ainsi que de toute source de pollution sonore à proximité.

L'équipe choisit l'orientation de l'emplacement en fonction de la course du soleil (soleil dans le dos du public) et du fond de scène qu'elle privilégie sur place (mur de construction ou de végétation).

En salle ou sous chapiteau, aucune collation ou boisson ne peut être vendue pendant le spectacle. La salle doit être fermée au passage. Seules les personnes assistant au spectacle sont autorisées à se trouver dans la salle de spectacle ou le chapiteau.

Espace

Le terrain de jeu (scène + gradin hors véhicules) est de **13 mètres d'ouverture x 12 mètres de profondeur x 3,3 mètres de hauteur d'exploitation**. L'espace doit se situer en **terrain plat et dépourvu d'obstacles** (exempt de flaques d'eau, boue...). L'espace doit avoir un **sol suffisamment dur** pour assurer la stabilité du décor et du gradin et permettre l'accès et le stationnement du véhicule (5 tonnes).

Accès

En représentation à l'extérieur, le véhicule de la compagnie sert à la fois de réserve et de coulisses. En outre le matériel doit être déchargé sur le lieu de prestation. Un emplacement de **parking** doit donc être réservé par l'organisateur **sur le lieu de représentation et ce pendant toute la durée de la prestation**.

L'emplacement devra être facile d'accès permettant de libérer l'équipe dès la fin de la prestation. La voie de passage vers cet emplacement doit permettre l'arrivée et le départ de notre véhicule celui-ci étant de **2m50 de large, 3m30 de haut et 12 mètres de long** (si avec remorque).

Son poids en charge est de **8 tonnes** (si avec remorque).

En salle, un emplacement de **parking gratuit** doit être réservé par l'organisateur sur le lieu même de **déchargement du camion** et ce pendant toute la durée de la prestation. Les éventuels frais de parking sont à charge de l'organisateur. Cet emplacement se situe au plus près d'un accès direct et de plain-pied à la scène.

L'emplacement devra être facile d'accès permettant en outre de libérer l'équipe dès la fin de la prestation. La voie de passage vers cet emplacement doit permettre l'arrivée et le départ de notre véhicule celui-ci étant de **2m50 de large, 3m30 de haut et 8 mètres de long** (12 mètres si remorque).

Son poids en charge est de **8 tonnes** (si avec remorque).

Montage et démontage

Temps de déchargement au pied du camion : 30 minutes.

Temps de montage : 1h00. (en salle prévoir en plus le temps de transport jusqu'à l'espace de jeux).

Temps de repas avant prestation en fonction de l'organisation du repas.

Temps d'échauffement avant prestation : 1h.

Temps de démontage : 1h.

Temps de chargement : 30 minutes au pied du camion

Temps maximal entre l'arrivée sur place et la représentation : 3h (hors repas)

Personnel



L'organisateur s'engage à fournir l'aide de minimum **2 personnes pour le déchargement / montage / démontage / rechargement** pendant le temps indiqué ci-dessus. Ceci comprend le transport du matériel de la compagnie sur scène (1000kg) et son retour dans le camion. Le montage et le démontage du gradin et des barrières de scène.

L'équipe fournie par l'organisateur assure avec soin le transport du matériel sur scène. Un des membres de l'équipe des royales décharge le camion et un des membres réceptionnent et disposent le matériel sur scène.

Dans le cas de salles ne disposant pas d'accès direct du camion à la scène, l'organisateur **adapte le nombre de personnes** à la hausse en fonction des obstacles, ceux-ci s'occupant du transport du matériel du camion à la scène.

L'organisateur, s'engage à ce qu'**une voire plusieurs personnes** soient présentes à l'avant-scène **durant la représentation**. Ces personnes veilleront à la bonne installation du public au maintien du calme pendant la représentation et s'assureront que nul ne se mette en danger lors du montage et du démontage.

Un forfait de 250 euros sera facturé par personne manquante affectée au montage.

Matériel électrique

L'organisateur prévoit une **alimentation électrique de 220 V X 16 A sur scène**.

Représentation de nuit en extérieur

L'organisateur prévoit trois lignes séparées de 220 V X 16A.

L'organisateur prévoit et installe 4 PC 1Kw montés sur deux pieds à l'arrière du gradin.

Replis ou représentation en salle et chapiteau

Notre matériel (marionnettes sculptées en bois, scénographie en bois peint, pendrillons, sonorisation) ne permet **pas de représentation du spectacle en cas de pluie ou de bourrasques de vent**. L'organisateur s'il veut garantir la représentation prévoit donc une solution de repli en salle.

Salle de plein pied de 12 mètres de profondeur x 13 mètres de largeur x 3 mètres de hauteur avec accès direct (la jauge et la disposition du gradin peut s'adapter à la baisse dans le cas de salles plus petites).

La salle doit être **occultée** et équipée d'un **fond noir**.

L'organisateur prévoit et installe **4 PC 1Kw montés sur deux pieds** à l'arrière du gradin ainsi qu'un éclairage de service salle.

Loges

En extérieur, le camion de la compagnie sert de loge. Merci de prévoir un accès à un point d'eau potable, café et collations.

En salle, l'organisateur fournit une loge munie d'une table, de deux chaises, d'un miroir et d'un portant à vêtements. Merci d'y prévoir un accès à un point d'eau potable, café et collations.

Jauge

300 places lors d'une représentation à l'**extérieur** (dont 200 assises sur nos bancs, 50 assises au sol et 50 debout, modulable en fonction des lieux).

20 personnes minimum pour pouvoir jouer le spectacle.

180 spectateurs pour une représentation en **salle**.

Pas de représentation exclusivement jeune public.

Age minimum 5 ans. La personne responsable du placement du public est chargée de s'assurer que les éventuels enfants de moins de 5 ans soient assis à côté de leurs parents.

Gradin

L'utilisation de nos gradins est une nécessité liée à son adaptation à la hauteur de la scénographie tant à l'extérieur qu'en salle. Le gradin et le castelet doivent être montés au même niveau dans une salle de plein pied.

Nombre de bancs : 40

Jauge maximum assise en tout public : 200

3 Hauteurs différentes : 25 cm, 35 cm, 50 cm

Largeur : 25 cm / Longueur : 195 cm

Gardiennage



Lorsque la troupe reste plus d'un jour sur place, l'organisateur s'engage à faire gardiennier le matériel dans son intégralité ou à trouver un lieu sûr, à l'abri de tout danger de vandalisme en ce compris si le matériel reste monté. L'organisateur prévoit du **gardiennage pendant** les temps de **repas et d'échauffement** des membres de la compagnie ainsi qu'**entre deux représentations**.

Divers

L'intervalle entre deux représentations (entre la fin de la première et le début de la deuxième) devra être de minimum 45 minutes et de maximum 120 min lorsqu'il y a 2 représentations le même jour.

Remarques : En cas de problème, il est impératif de contacter la compagnie, dès la réception de ce contrat pour envisager une solution adéquate. Les modifications apportées à la présentes ne sont valables que si elles sont validées par mail par la compagnie.

Pour le bon déroulement du spectacle mieux vaut une solution technique négociée à l'avance que des tensions le jour même.

Récapitulatif à fournir par l'organisateur

- Emplacement de jeux au calme de 12 mètres de profondeur par 13 mètres d'ouverture et 3,3 mètres de hauteur - soleil dans le dos du public.
- Emplacement de parking sur le lieu de représentation (à ajouter aux mesures de l'emplacement de jeu).
- Une alimentation mono 16 ampères en journée.
- Trois alimentations mono sur lignes 16 ampères séparées en soirée, en salle ou sous chapiteau.
- 4 PC 1KW sur pied en soirée ou en salle.
- 2 personnes au montage et démontage (sauf si surfacturation de 500 euros).
- 1 personne référente à l'accueil et gestion public pendant le spectacle.
- Gardiennage repas – temps d'échauffement – entre deux représentations le même jour – de nuit entre plusieurs jours de représentations.
- Solution de replis en cas de pluie.

Conditions Covid : Sous la responsabilité de l'organisateur en fonction des règles en vigueur.

La présente fiche technique contient 7 pages dont 1 plan

L'organisateur,
« lu et approuvé » signature + date

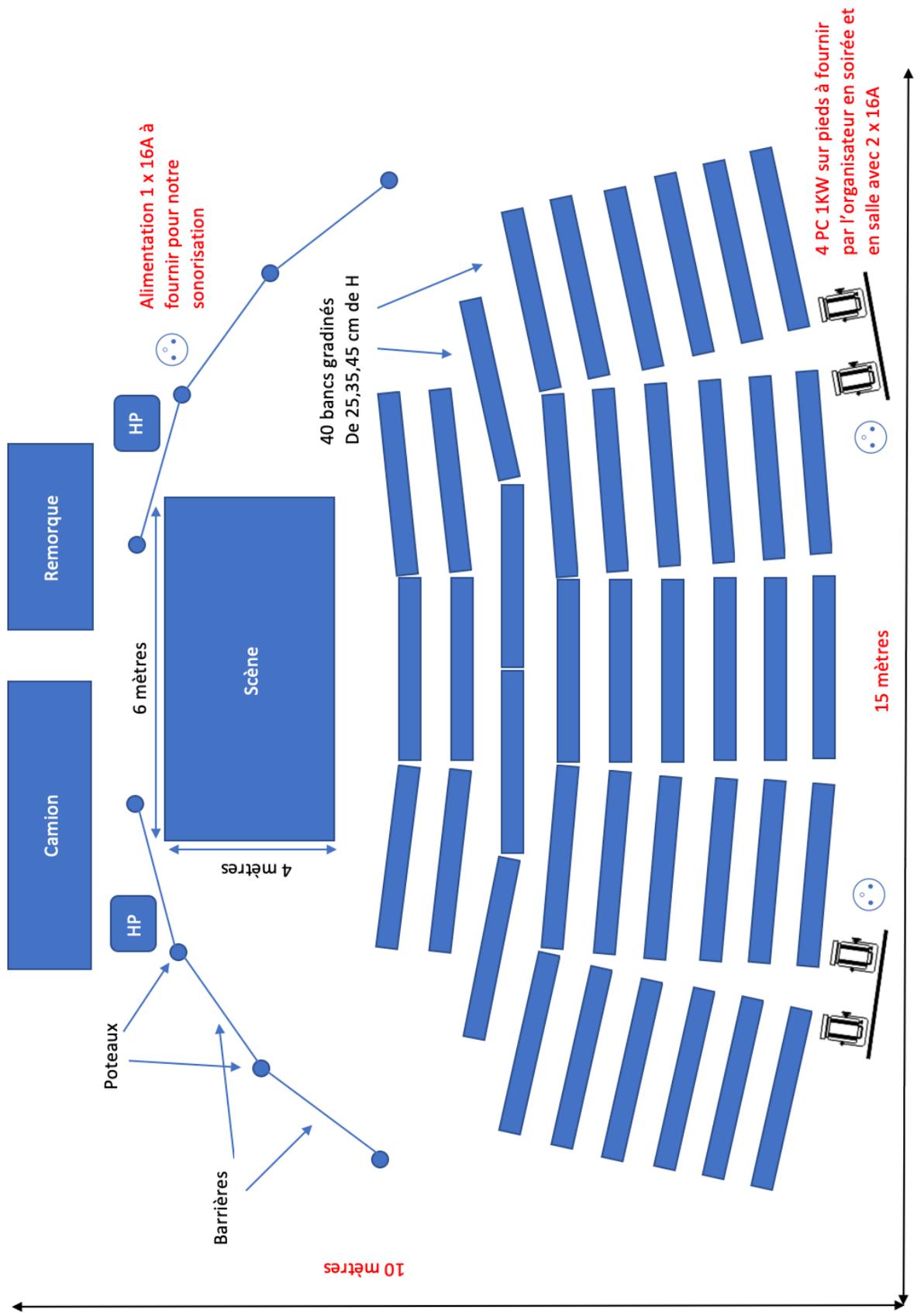
Contact : Les Royales Marionnettes
Régie : regie@lesroyalesmarionnettes.be
En copie : didier@lesroyalesmarionnettes.be

Téléphone : +32 (0)10/81.48.78

En déplacement pour l'accueil sur place et la technique :

Didier, *directeur artistique* : +32 474 35 88 68





Conditions techniques : campement compagnie- roulotte et mobil home

Pour limiter nos déplacements, vous faire profiter d'une baisse des coûts liés à ceux-ci et aux frais d'hébergement, et surtout soulager notre empreinte carbone, la compagnie se déplace avec des véhicules leurs permettant des logements indépendants.

Le convoi est alors constitué **d'un camion, d'un camping-car**, ainsi que **d'une roulotte et d'une remorque**. Cela implique d'avoir un lieu d'accueil permettant le stationnement de ceux-ci autour de notre implantation scénique pour la durée du séjour.

Conditions techniques

Un emplacement sur le lieu de jeu permet d'apporter un plus esthétique à l'installation scénographique et de donner un point de vue supplémentaire sur la vie des artistes en itinérance. Si le lieu n'est pas trop fréquenté, cela permet également d'éviter à l'organisateur de prévoir un gardiennage de la scénographie de spectacle pendant la nuit.

La voie de passage vers cet emplacement doit permettre l'arrivée, et le stationnement de nos véhicules. Les dimensions de ceux-ci sont de **2m50 de large, 3m50 de haut et 15,5 mètres de long, un poids de 10,5 tonnes** pour le camion et la roulotte, et de **2,2m de large, 2,9m de haut et 14m de long, un poids de 5,5 tonnes** pour le camping-car et la remorque.

Le lieu d'accueil doit également comprendre :

- une arrivée d'eau ainsi qu'une arrivée électrique 16A à moins de 50 mètres de l'emplacement de jeu,
- ainsi que, en cas de séjour excédants 3 nuits, une évacuation d'eaux usées (uniquement eau de douche et d'évier de cuisine).

Si aucune arrivée d'eau n'est disponible, des sanitaires doivent être accessibles tout au long du séjour, et à moins de 50m de notre installation.

Si l'installation telle que décrite ci-dessus n'est pas possible, la compagnie peut gérer de trouver les espaces nécessaires à l'implantation de son campement. Dans ce cas, il sera facturé à l'organisateur le cout des déplacements et les défraiements logements et repas (tarif syndeac) pour l'entièreté de l'équipe en déplacement

Conditions d'implémentation

Le lieu doit permettre le stationnement des deux véhicules ainsi que de la remorque et de la roulotte.

Dimensions L x l x h :

- Camion : L 8m x l 2,5m x h 3,3m
- Mobile home : L 8m x l 2m x h 2,9m
- Remorque : L 4m x l 2m x h 2m
- Roulotte : L 7,5m x l 2,5m x h 3,1m

Le lieu doit être pourvu d'un sol plat, et suffisamment stable pour accueillir les véhicules (maximum 5,5 tonnes pour le camion).

Un lieu calme :

Pour permettre aux membres de la compagnie des nuits de repos complètes entre les spectacles, le lieu doit être calme et dépourvu de nuisances sonores de 23h30 à 8h. Nous préférons un emplacement situé à quelques kilomètres du lieu de jeu si celui-ci se trouve dans un environnement bruyant, l'idée étant de se garantir d'être en pleine forme pour jouer nos spectacles.

Une discussion préalable entre nos équipes est la bienvenue, pour une organisation optimale du séjour.



Photographies du camion et de la roulotte



Photographies du mobil home et de la remorque

